

Le mot du maire

Lors de la commission des finances du 27 mai 2009, nous avons travaillé sur deux points.

Les subventions :

Auparavant, nous avons eu des réunions concernant l'attribution des subventions avec les élus du canton. Chaque commune est libre d'appliquer sur son territoire sa politique de financement. Au vu des multitudes de demandes que nous recevons tous les ans, notre but était d'essayer de trouver des critères et des formules pour qu'il existe une certaine cohérence sur l'ensemble des communes du canton.



Les tarifs municipaux:

Nous avons calculé le prix de revient réel d'un repas à la cantine : **6,33€**.

La participation demandée aux familles est de **3,15€** (1^{er} et 2^{ème} enfant), **2,55€** pour le 3^{ème} enfant. Il reste à la charge de la commune **3,18€** par enfant par jour. Pour les enfants non domiciliés dans la commune et qui mangent à la cantine, le prix est de **4,83€**. Cela correspond au prix appliqué par le SIVURIG aux petits Hanvécois qui sont scolarisés dans les communes voisines.



CLSH (Centre de loisirs sans hébergement)

Le prix de revient d'une journée enfant est de 42€.

La participation journalière demandée aux familles est de **14€** pour un enfant, **24€** pour deux et **35€** pour trois. Le reste est financé par la commune, par des subventions de la CAF et de la MSA (7,9% environ) Le CLSH est ouvert de **9 heures à 17**

heures. A compter du 05 juillet, le tarif garderie sera appliqué **avant 9 heures et après 17 heures**.

Garderie.

Le prix de revient est de 1,32€ la demi-heure. Le tarif appliqué aux familles est de **0,85€**. Une **pénalité de 2€** sera facturée pour un départ après 19 heures. Le goûter est facturé: **0,80€**. La réduction du tarif de 25% est maintenue à partir du 2^{ème} enfant.

Transport scolaire.

Le prix de revient est de 9,79€ par enfant par jour.

Les familles payeront par trimestre et par enfant : **35€ pour le 1^{er} enfant, 25€ pour le 2^{ème}, 15€ pour le 3^{ème}**. La gratuité est accordée pour le 4^{ème} enfant.



Le coût d'une journée de transport se décompose comme suit :

- Prix de revient par jour par enfant : **9,79€**
- Participation communale : **2,89€ par jour par enfant**
- Participation des parents : **0,57€ par jour par enfant**
- Participation du Conseil général : **6,83€ par jour par enfant.**

Nous pouvons noter l'effort important du Conseil général pour le montant de sa participation au transport scolaire.

Toutes ces informations ont pour but de vous donner une plus grande lisibilité é sur les dépenses de fonctionnement des services rendus à la population. Malheureusement, nous risquons d'avoir encore des prix de revient à la hausse au niveau du CLSH. **En effet, à l'avenir, pour ce service, la CAF n'attribuera plus de subventions.**



Dimanche 19 avril.

Reprise du championnat après 15 jours de repos.

L'équipe C joue à **Hanvec** face à **Ploudaniel**. Elle annule son match par manque de joueurs.

Certains ont été convoqués en équipe réserve pour combler les absences des formations A et B. Des joueurs licenciés, mais peu motivés ne répondent pas toujours aux convocations.

L'équipe B en déplacement à **Brest**, face à **l'Etoile St Laurent** a mal démarré en encaissant 3 buts en 1^{ère} mi-temps. A la reprise, **l'ES Cranou** réduit la marque. Les locaux marquent une nouvelle fois. Ensuite nos joueurs marquent 3 buts et obtiennent un match nul : (4 à 4).

L'équipe 1^{ère} à **La Roche Maurice** s'attend à un match difficile et c'est le cas avec 1 but marqué par les locaux en 1^{ère} mi-temps. A la reprise, **l'ES Cranou** essaie d'égaliser mais **les Rochois** marquent un second but. (2 à 0)

Dimanche 26 avril.

L'équipe C reçoit le stade **Landernéen** à **Hanvec**. Face à la jeunesse adverse, nos joueurs chevronnés ont réussi à obtenir un match nul: (1 à 1).

L'équipe B joue au **Faou** face au **PL LAMBE B**, second du groupe. Alors que tout réussit aux visiteurs, nos joueurs connaissent la malchance avec 3 tirs sur les poteaux et de multiples occasions. Ce sont les **Brestoï** qui l'emportent: (3 à 0).

L'équipe A se reprend après le faux pas à **La Roche Maurice** face à **Plouédern** et marque 2 buts en 1^{ère} mi-temps. A la reprise, les visiteurs reviennent au score. Par la suite, les attaquants de **l'ES Cranou** portent la marque : (5 buts à 1).

Dimanche 10 mai

Déplacement à **Landerneau** pour **l'équipe C** chez le leader : le **FC Landerneau**. Ce dernier est maître sur ses terres et l'emporte par 4 buts à 2.

Le derby se déroule à **l'Hôpital Camfrout** pour les deux autres équipes. D'abord à 13h30 en lever de rideau, les joueurs de **l'ES Cranou** s'opposent à ceux du **FAR**. Le match est équilibré au début. Les locaux ouvrent le score à la 1^{ère} mi-temps. A la reprise, sur un contre, le **FAR** marque un second but. Malgré nos efforts, le score en reste là : (2 à 0)



Le match suivant oppose le 1^{er} face au 2^{ème} devant un public nombreux qui encourage leur favori. Le **FAR** démarre bien dans la rencontre et

ouvre la marque sur un coup-franc au bout d'un quart d'heure. **l'ES Cranou** tente de réagir. A la mi-temps le score est de 1 à 0. A la reprise, les locaux marquent un second but. **l'ES Cranou**, impuissante encaisse un 3^{ème} but entaché d'un hors-jeu très flagrant: (3m). Le FAR file vers la montée en 1^{ère} division. A **l'ES Cranou** maintenant, de conserver sa 2^{ème} place.



Dimanche 17 mai

L'équipe C reçoit **Plouédern** au **Faou**. Malgré un bon match de nos joueurs, les visiteurs l'emportent: (3 à 1).

L'équipe réserve en déplacement à **Brest** affronte Le **F C Bergot** avant dernier du groupe. Sur ses terres, ce dernier ne se laisse pas surprendre. Nos joueurs, malgré leurs efforts, doivent se contenter d'un match nul: (1 à 1). Ce qui n'arrange pas nos affaires pour le classement final.

Par contre, **l'équipe 1^{ère}** à **Irvillac** joue contre **l'ES Mignonne B**. Ils doivent gagner pour rester dans la division. Nos joueurs entament la partie par le bon bout. Ils inscrivent 3 buts en 1^{ère} mi-temps. A la reprise avec 3 nouveaux buts, ils obtiennent une belle victoire: (6 à 0).



Dimanche 24 mai

L'équipe C qui doit se déplacer à **Guissény** ne joue pas. Les locaux déclarent forfait.

L'équipe B est au repos.

Seule, **l'équipe 1^{ère}** joue à domicile face à **l'ES Plougastel** pour le dernier match de la saison. Les visiteurs jouent leur maintien lors de cette rencontre. Ils entament le match rapidement, ouvrent le score. **l'ES Cranou** réagit et égalise. A la reprise les visiteurs marquent un nouveau but. S'en suit une réaction de **l'ES Cranou** qui égalise. Les joueurs de **Plougastel** ne veulent pas perdre. Ils réussissent à marquer une nouvelle fois. Le score final est de 3 buts à 2.

Vendredi 29 mai

L'assemblée générale de l'ES Cranou se déroule dans la salle Yves Nouvel au Faou en présence des maires de Hanvec et du Faou et adjoints.

Le président Ludovic Lalande ouvre l'assemblée en remerciant les personnes présentes et toutes celles qui ont contribué au bon déroulement de la saison.





Le secrétaire-adjoint Jean Le Viol indique que le nombre de licenciés est de 257 contre 283 l'année précédente.

Thierry Thomas, responsable école de foot, est satisfait de la saison avec de bons résultats dans les différentes catégories. Par contre, il remarque que pour la saison prochaine, il y aura un manque de dirigeants pour encadrer les jeunes surtout en Poussins. Un appel est lancé aux volontaires.

En catégorie 13 et 15 ans, **Xavier Pennalvez** signale un effectif un peu juste. Néanmoins, les joueurs motivés ont tenu le championnat en réalisant une saison correcte. Pour l'année prochaine, des projets d'association sont à étudier.

Philippe Mangin, entraîneur seniors et 18 ans, annonce les classements. **L'équipe A** finit 2^{ème} de son groupe, **l'équipe B** 6^{ème}, **l'équipe C** 7^{ème}, **les vétérans** 8^{ème}, les moins de 18 ans 3^{ème} au premier championnat et 9^{ème} au second. Il cite aussi le bon parcours en coupe pour l'équipe 1^{ère} (16^{ème} de finale) et celui des 18 ans. La saison prochaine sera difficile en raison de la refonte des groupes.

Le rapport financier présenté par le trésorier laisse apparaître un léger déficit de 203€ qui aurait dû être compensé par la dernière brocante qui n'a pas eu lieu. Malgré cela, on peut démarrer

la saison prochaine sereinement.

L'élection du tiers sortant permet le maintien de *Y.ann Bouvier, Mickaël Kerneis, Georges Gourvès, Laëtitia Gratius, Solange Moine, Franck Todaro, Jean-Yves Galéron, Vincent Le Ru.* **Marcel le Goff** a été élu. Le nouveau conseil d'administration se compose de 25 membres. Celui-ci a procédé à l'élection du président. A l'issue d'un second tour, **Ludovic Lalande a été réélu.**

Mardi 2 juin :

Réunion du conseil d'administration au Faou pour élire les membres aux différents postes.

Président adjoint : *Mickaël Kerneis.* Trésorier : *Mickaël Le Goff.* Trésorier adjoint : *Laëtitia Gratius.* Secrétaire : *Laurent Le Pape.* Secrétaire adjoint : *Jean-Yves Galéron.* Délégués école de foot : *Thierry Thomas,* moins de 13 ans : *Maurice Le Borgne,* moins de 15 ans : *Xavier Pennalvez,* moins de 18 ans : *Vincent Le Gall,* responsable matériel : *Marcel Le Goff*

Tournoi de foot du 14 juin

Les 32 équipes engagées se sont départagées à l'issue des poules. 16 se sont retrouvées au tournoi principal. Les autres se sont affrontées pour la consolante. Les dernières équipes ont joué les finales.



Résultats du tournoi

Principal

- 1) L'US RATATOUILLES Plomodiern
- 2) SAN MIGUEL L'Hôpital Camfrout Daoulas
- 3) TY BREIZ II Le Faou
- 4) US Pencran

Consolante

- 1) Les Vétérans ES Cranou
- 2) X PROD
- 3) Les Farfadets Logonna
- 4) Les Kramouilles Hanvec



Mardi 16 juin 2009

Le conseil d'administration présidé par le vice-président a pris acte de la démission de **Ludovic Lalande** de son poste de président, de toutes fonctions au sein du conseil, pour raisons personnelles.

Mickaël Kerneis seul postulant est élu président. **Jean Le Viol** est vice-président (animation).

Xavier Pennalvez est vice-président (sportif équipes).

La trésorerie et le secrétariat gardent les mêmes responsables.

Prochaines animations de l'ES Cranou :

14 juillet : Pétanque à Lanvoy

08 août : Repas du pêcheur et concert à Lanvoy.

Courant septembre (date à déterminer) : Loto

28 et 29 novembre : Brocante



Dimerc'her



"L'Association Dimerc'her d'Hanvec a le projet d'organiser **un marché alimentaire Bio le dimanche 25 octobre 2009** sur la commune de Hanvec. Si vous êtes intéressé pour participer en tant qu'exposant à ce projet, merci de contacter Mme DA-ROLD Nathalie au 06.89.18.46.83 ou par mail nathalie.da-rolld@wanadoo.fr

L'assemblée générale de Dimerc'her aura lieu le mercredi **26 août 2009 à 20 h 30** en salle Polyvalente de Hanvec.

Le Forum aux inscriptions de Dimerc'her aura lieu le samedi 12 septembre 2009 de 14 h 00 à 18 h 00 en salle polyvalente de Hanvec.

Réouverture de l'église De HANVEC le 13 juin 2009 .

Extraits du discours de Madame le maire.



Je suis particulièrement heureuse de vous retrouver tous ici, au moment où nous allons rendre aux Hanvécois leur église qu'ils attendent avec impatience, après huit longues années de travaux, dont les deux dernières fermées au public.

En mars 2001, en prenant mes fonctions je savais qu'un dossier important était à l'étude par mon prédécesseur: la rénovation de l'église Saint Pierre.

Par délibération du conseil du 12 juillet 1999 à l'unanimité le Conseil Municipal avait autorisé Jean Floc'h maire, à passer un contrat de maîtrise d'œuvre concernant la future restauration de l'église avec Bernard Le Moën, architecte à la Feuillée.

Le 08 juin 2001, le nouveau conseil municipal délibère et à nouveau à l'unanimité, les travaux de l'église sont lancés, la décision est prise de mener à bien ce projet ambitieux. Ce n'était pas un luxe de prévoir la rénovation de cet édifice essentiel à la vie et à l'animation de notre commune rurale.

Notre église a la particularité d'avoir un clocher qui domine à 42 mètres alors que dans les communes voisines, ils ne font que 30 mètres environ. Le volume intérieur, l'acoustique sont remarquables.

Pour des raisons de sécurité, il était urgent de faire quelque chose: les pierres du clocher menaçaient de tomber. En effet, les goujons en ferraille étaient rouillés par le temps, les pierres étaient disjointes.

Les travaux devaient être menés en 3 tranches bien distinctes, c'était l'une des conditions pour obtenir des subventions.

Pour ceux qui s'en souviennent la toile du Rosaire avait été restaurée du temps de Jo Le Gall, maire

de 1989 à 1996. Des malfaçons sont survenues les années suivantes. Après de rudes négociations avec la DRAC de Rennes, Madame Commeurec mandate l'atelier de restauration et de conservation de Catherine Ruel et Kiviaki Tsesmeloglou de Nantes qui s'occupait également des tableaux de l'église se Saint Thégonnec.

Cette nouvelle restauration de la toile revenait à plus de 1900€ mais la commune n'a pas participé.

Permettez-moi également de féliciter **Raymond Le Guen** notre adjoint aux travaux qui a suivi de près ce dossier, a tenu régulièrement informé le conseil municipal de l'avancement du chantier, des difficultés rencontrées par les professionnels engagés sur cette rénovation.

Merci aux entreprises pour leur travail remarquable!

Sans l'aide des financeurs, nous aurions eu du mal à mener à bien ce projet.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 708 861€

Subventions: Ministère de l'Intérieur: 44 942€ (merci à Kofi Yamgnane et à Christian Ménard, nos députés), Région Bretagne 58 070€, Conseil Général du Finistère 168 638€, Etat DGE 36 588€.

Nous avons obtenu 74% de subventions pour les parties subventionnables.

La participation de la commune s'est élevée à 397 795€ que nous avons autofinancé avec une dépense moyenne annuelle depuis 2001 de 50 000€. Aucun emprunt n'a été réalisé!

Merci aux financeurs pour leur collaboration.

Merci à **Madame Garegadennec** du Conseil Général, à **Monsieur Kerguillec** des services de l'Architecture des bâtiments de France de Brest pour leurs conseils.

Merci à **Yves Claude Le Floc'h** qui a été durant toutes ces années notre interlocuteur pour la paroisse.

Merci à **Yves Le Page** qui a su mettre tous ses talents de menuisier pour nous aider.

Merci à tous les bénévoles, **aux employés communaux.**

Merci au **Parc d'Armorique**, pour le concert gratuit à 16 heures dans le cadre des Veillées du Parc. Venez nombreux, à 16 heures découvrir l'ensemble de **Gens Cambrina, Violaine Mayor**, Voix et harpes Anciennes de Bretagne.

Demain dimanche, l'église sera rendue à sa vocation première: un lieu de culte.

Je demande à tous ceux qui nous succéderont de savoir préserver et conserver ce patrimoine en l'entretenant régulièrement.

Aujourd'hui, nous pouvons offrir aux Hanvécois une église propre, sobre, élégante dans sa simplicité.

Notre église a vu au fil du temps passer des personnes célèbres:

Jean-Marie Le Scour né à Hanvec en 1811. En 1848, il fait don du reliquaire de sa mère. En 1864, il offre à l'église le vitrail qui se trouve à droite près du confessionnal.

Eugène Boudin qui a fait un tableau de la toile du Rosaire.

Saint Conval que nous venons de mettre en sécurité (il se trouvait dans la fontaine à la forêt



du Cranou) pièce unique venant tout droit de l'atelier de **Bertrand Doré**, sculpteur auprès du roi de France. La toile du Rosaire est classée Monument Historique.

Il nous reste encore beaucoup de choses à réaliser pour préserver notre petit patrimoine et notamment mettre en valeur l'argenterie et les objets sacrés.

Tout au long de ces années, j'ai ressenti un grand rassemblement de la population pour soutenir le Conseil Municipal dans cette démarche de restauration de l'église; d'un côté les pratiquants, de l'autre les Hanvécois amoureux de leur patrimoine. J'ai eu très peu de critiques concernant les dépenses occasionnées par ce chantier.

Le Maire: Marie-Claude Morvan



Hanvec 1868 – 1888: Une construction marquée par de nombreuses difficultés.

Un article du journal « Feiz ha Breiz » du 25 mars 1876 raconte la bénédiction de la première pierre de l'église de Hanvec qui s'était déroulée le 21 février: « Depuis longtemps il s'avérait nécessaire de construire une nouvelle église... La vieille église, outre qu'elle était prête à tomber en ruines, était trop petite pour les paroissiens... » (**Journal « Feiz ha Breiz » 25 mars 1876**).

La population de la commune augmentait rapidement en effet, à cette époque, atteignant son maximum historique de 3350 habitants en 1866.

Le conseil paroissial lance une première souscription en 1868. Mais elle est interrompue par une terrible épidémie de petite vérole qui sévit surtout d'octobre 1869 à février 1870 et provoque environ 140 morts...

Puis la guerre mobilise 300 hommes et fait 8 victimes...

En 1874 une seconde souscription est lancée. Les travaux commencés en 1876, seront interrompus à la plate-forme du clocher en décembre 1877, faute d'argent... Mais le clocher est achevé en 1880. Il faudra cependant attendre 1888 pour

que le dallage soit enfin terminé.

Le chantier a été aussi marqué par de nombreuses malfaçons.

Au moment de la démolition, « des quantités de pierres de Kersanton ont été cassées, les moulures de la façade du porche ont été endommagées... (ces éléments devaient être réemployés dans le nouveau bâtiment). Puis, les ardoises épaisses pour la couverture ont été remplacées par des pierres de rebut »... En 1881, 770 étaient tombées. En 1879, l'enduit extérieur n'a pas duré. Il faudra le refaire à deux reprises. L'entrepreneur, habitant Morlaix, a du mal à surveiller le chantier et constate qu'après une de ses visites « les ouvriers ont commencé à boire » puis ont disparu.

Si l'église a aujourd'hui belle allure, elle le doit aux réparations successives et aux plans de l'architecte Monsieur Bigot qui l'a reconstruite dans un style néogothique : d'où l'importance de la nef, très lumineuse, la verticalité de l'ensemble soulignée par un clocher d'une hauteur impressionnante : 42 mètres.

Association Nature et Patrimoine du pays de Hanvec.



Extraits de l'intervention de Marie-Lou Le Floc'h Le retable de la Vierge

Le retable de la Vierge avec Jésus date du XVIIème siècle, il est de style baroque.

Sur la corniche, on remarque 2 anges à la trompette, sur les côtés, entre les deux colonnes torsées 2 statues en bois polychromés de Saint Pierre et Sainte Madeleine, patron et patronne de la paroisse.

Ces colonnes torsées représentent la vie: les

oiseaux, la vigne, les feuilles et les grappes de raisin.

A Saint Pol de Léon ainsi qu'à Rumengol, j'ai appris que c'était un souvenir des espagnols. Des Romains en visite récemment ont fait part de leur étonnement en disant qu'ils avaient les mêmes dans certaines de leurs églises.

Le tableau du Rosaire est signé « **J L Nicolas 1880** » comme plusieurs vitraux de cette église qui ont la même signature.

Réouverture de l'église De HANVEC le 13 juin 2009 (suite)

Cette peinture représente la Vierge Marie et l'enfant offrant le Rosaire à Saint Dominique et à Sainte Catherine de Sienne.
Ce Rosaire représente 3 chapelets de 5 dizaines, décomposés par 15 médaillons de 3 mystères: **joyeux, douloureux et glorieux.**

Dans la région, nous avons eu un Dominicain: **Bernard De La Roche né à Kerbilo en Sizun** qui en utilisant la bannière du retable enseignait au peuple la prière pour la vierge toute puissante.



Vie Culturelle



Parc naturel régional d'Armorique.

Programme d'animations 2009

De juin à septembre

Le Marché des saveurs. Tous les vendredis de 16h à 19h. De juin à septembre. Maison du Parc 15 place

aux Foires 29590 Le Faou

Les producteurs et artisans du Parc vous donnent rendez-vous au « Marché des saveurs » pour déguster leurs produits de qualité, issus d'une agriculture durable: pain, fromage, viande, miel, cidre, produits laitiers, légumes, crêpes...

VEILLES DU PARC PROGRAMME ETE 2009.

Tous les ans durant la période estivale, le Parc naturel régional d'Armorique organise son traditionnel cycle des «**Veillées du Parc**», Chaque veillée se déroule dans une commune du Parc qui accueille, le temps d'une soirée ou d'un après-midi, un cercle celtique, une chorale ou un ensemble musical venus faire découvrir aux habitants et aux visiteurs les différentes formes traditionnelles de la culture Bretonne. Toutes les veillées sont **gratuites** et certaines se terminent par un fest-noz ou une animation locale.

ROSCANVEL	13 juillet 19h30
BRASPARTS	17 juillet 21h
GUERLESQUIN	17 juillet 20h45
PORT LAUNAY	18 juillet 20h
SAINT SEGAL	19 juillet 15h30
LOQUEFFRET	24 juillet 19h
LANDEVENNEC	28 juillet 21h
TELGRUC SUR MER	14 août 21h
CROZON	26 août 18h 30

Cercle celtique Mederien Penhars
Cercle celtique Bleuniadur et Fest Noz
Musique
Cercle celtique Korriganed ar Meilhoù glas
Chœur d'hommes de Bretagne « Mouezh Paotred Breizh »
Cercle celtique Korriganed ar Meilhoù glas
Harpes anciennes « Gens Cambrina »
Cercle celtique Korriganed ar Meilhoù glas et Fest Noz
Cercle celtique Keltiad



Asambles

Jeudi 23 Juillet : Graines de mots: Salle polyvalente et salle des anciens à 14 heures

La dictée de Logonna – Rencontres estivales d'orthographe

Evènement ouvert à tous, dans la plus grande convivialité !

3 catégories : scolaires et collégiens, lycéens et adultes, adultes confirmés.

La dictée proposée (difficulté et longueur), tiendra compte de ces catégories.

Nombreux prix par catégories.

Animation et goûter breton offert à chaque

participant pendant la correction.

Inscriptions : 3 € par adulte (gratuit pour les scolaires de moins de 16 ans) **auprès de Marcie CHOL : Tél. : 06 37 48 25 69**

Mail : kermarcie@yahoo.fr

Samedi 25 Juillet : Visite de l'entreprise « Les Jardins de Pontol » en Hanvec

Démonstration de préparation de confitures, visite des serres de fruits rouges et petits légumes.

Secourisme : stage les 3 et 10 octobre

(12 heures de formation par la Protection Civile)

Inscriptions dès maintenant. Diplôme exigé pour l'entrée aux grandes écoles

Ar Froud Birvidig

Les cours de breton reprendront à la rentrée de septembre. C'est l'occasion d'apprendre ensemble le breton dans la bonne humeur.

Des cours collectifs sur plusieurs niveaux vous sont proposés les soirs de semaine à l'Hôpital-

Camfrot. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association :

ar.froud.birvidig@gmail.com ou Cécil Villebasse, 09 71 52 55 06 ou attendre les foires aux associations de septembre.

Vie Culturelle (suite)



Association AN TEST L'Hôpital Camfroul (Croisières en bateau)

Téléphone / Fax : 02 98 20 06 58

Courrier : AN TEST, Ty Mhein, 29 460 L'HÔPITAL CAMFROUT

Mail : an.test@infonie.fr Site Internet www.antest.net



GOUREN

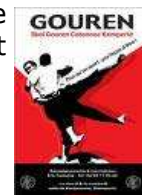
Les entraînements de lutte bretonne, organisés par l'association NEVEZENN, reprendront le 09 septembre 2009 :

Les cours sont assurés par Lionel Boucher moniteur diplômé d'Etat, permanent de la fédération de Gouren. Comme pour la saison 2008/2009 ils auront lieu à la salle polyvalente, rue du Général De Gaulle, le mercredi en début d'après midi. Les enfants peuvent participer dès

l'âge de 4 ou 5 ans à l'activité de Baby Gouren (initiation). Un autre cours est organisé pour les plus grands. Un cours pour adultes pourrait aussi éventuellement être mis en place un soir de la semaine (à déterminer) si le nombre de personnes intéressées est suffisant.

Renseignements : Mr ou Mme Rolland

Téléphone : 02.98.81.08.96



L'APEL Ste Jeanne d'Arc remercie les parents bénévoles, les institutrices, les ATSEM, le personnel de la garderie, de la cantine..., pour leurs actions menées durant cette année scolaire. Profitez bien de vos vacances avec vos familles, le mois de septembre arrivera bien assez vite!

Vous pourrez compter sur l'APEL dès la prochaine rentrée, et nous comptons sur vous pour nous aider à mettre sur pied les projets futurs.

Merci, vive l'été!



ES Cranou Programme du mois d'août 2009

DATES	HEURES	LIEU/EQUIPE	EQUIPEMENT
Vendredi 31 juillet 2009	19H00	Entraînement Faou Photos de groupe Télégramme	Prise de contact Basket/stabile
Lundi 03 août 2009	19H00	Entraînement Hanvec	Basket/stabile
Mercredi 05 août 2009	19H00	Entraînement Hanvec	Basket/stabile
Vendredi 07 août 2009	19H00	Entraînement Hanvec	Basket/stabile
Dimanche 09 août 2009	09H30	Entraînement Hanvec	Basket/stabile
Lundi 10 août 2009	19H00	A Lanvéoc (départ du Faou: 18h30)	

Social

Le RSA, c'est maintenant qu'il faut s'en inquiéter...

Qui est concerné ?

Les bénéficiaires de RMI et d'allocation de parent isolé, qui eux n'ont aucune démarche à faire. Leur dossier sera pris en compte et payé automatiquement.

Les personnes en activité dont le revenu n'est pas très élevé. (Inférieur ou avoisinant le Smic).

Comment en faire la demande ?

Un test ou simulation de droit doit impérativement être au préalable réalisé sur le site Internet www.caf.fr

Vous disposez d'Internet ?

Faites le test vous-même en renseignant bien toutes les questions posées.

Si le résultat est positif, téléchargez aussi les

imprimés de demande, complétez-les scrupuleusement, ajoutez les pièces complémentaires listées, et expédiez le tout à la Caf.

Vous souhaitez être accompagné pour effectuer ce test ?

Vous pourrez être accueillis dans des accueils spécifiques où des personnes vous assisteront. Munissez-vous au préalable de tous les justificatifs de vos revenus des 3 derniers mois.

Pour toute information par téléphone sur le RSA, un seul numéro : le **39 39**





Dans le cadre de sa politique **d'Action Sanitaire et Sociale**, la MSA développe un programme en direction

des jeunes.

Nous proposons d'accompagner les jeunes ruraux âgés de 13 à 22 ans dans la réalisation de leurs projets. Pour valoriser ces initiatives, la MSA

organise un appel à projet « jeunes ». Ainsi, elle apporte aux projets retenus des moyens financiers et un appui technique nécessaires à leur concrétisation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la MSA du Finistère (Service Interventions Sociales) **Yvette Kermaal.**

02 98 85 59 54 ou visiter son site <http://www.msa-armorique.fr/>

Communiqué de la caisse d'Allocation Familiales du Nord Finistère.



La déclaration de ressources concerne aussi la Caf. A l'heure où les déclarations de revenus arrivent chez les contribuables, la caisse d'Allocations familiales rappelle

à ses allocataires qu'elle est aussi concernée par cette démarche.

Pourquoi déclarer ses revenus aux Impôts ?

Outre de servir à l'administration fiscale, la déclaration de revenus de l'année 2008 établie en mai 2009 aux Impôts permettent à la Caf de calculer les droits de toute l'année 2010.

En effet, la caisse récupère chaque année auprès des Impôts toutes les données concernant les ressources de ses allocataires. La déclaration fiscale est donc indispensable à la Caf pour calculer les droits aux prestations.

Les jeunes sont aussi concernés : quel que soit le montant de leurs ressources, les jeunes de moins de 25 ans qui sont rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer leurs revenus sur

leur déclaration. Et ceux qui ne sont pas rattachés au foyer fiscal de leurs parents doivent déclarer seuls leurs revenus aux Impôts.

Comment les prestations sont-elles calculées ?

Les revenus 2008 permettront de calculer les droits pour l'année 2010. Une fois établi, le montant des prestations restera identique du 1^{er} janvier au 31 décembre, sauf si l'allocataire signale à sa caisse un changement de situation familiale ou professionnelle.

Et si l'allocataire n'est pas imposable ?

La connaissance du montant des ressources constitue pour la Caf une information indispensable au calcul des droits. C'est pourquoi, avec des revenus faibles ou même sans revenus perçus en 2008, il faut remplir une déclaration. De plus, les impôts délivrent alors un certificat de non-imposition qui peut servir pour de nombreuses autres démarches.

Quid d'une première déclaration ?

L'allocataire doit se procurer un formulaire sur www.impots.gouv.fr ou auprès de son centre des Impôts. **Pour en savoir plus : www.caf.fr**

Attention!

Sécurité Obligation d'égagage.

Depuis quelques temps, des arbres ont tendance à se développer d'une manière trop importante et dangereuse sur les talus qui bordent les routes de notre commune. Les personnes ayant des talus boisés dont les branches envahissent les routes sont tenues de procéder à un égagage.

La commune ne peut pas gérer 200kms de talus sur les voies communales.

Chacun est responsable en cas d'accident.

Pensez aussi aux camions (collecte du lait, livraisons...), cabine de tracteurs qui utilisent

notre voirie. Prenez en compte le manque de visibilité aux intersections de routes.

Retenez également que le réseau aérien peut être endommagé.

En cas de non respect du besoin d'égagage, la commune fera faire le travail par une entreprise spécialisée.

La facture sera adressée aux personnes concernées par **le biais du trésor public.**



ASSOCIATION DE CHASSE « L'ARMORICAINE »

Des pièges agréés sont tendus dans la nature par des piégeurs agréés. Toute personne qui s'aviserait de les dégrader ou de les emporter sera passible d'une convocation devant les tribunaux. Avis aux amateurs! Sachez que dans la campagne, il y a toujours un œil qui vous observe.

Merci de bien vouloir les respecter.

Les histoires d'eau sur Hanvec, suite.

A chaque période de présentation des factures d'eau le **Syndicat du Cranou** reprend contact avec ses abonnés.

Les bilans d'activité de l'année 2008 que nous ont fournis ce mois-ci Véolia d'une part et la DDEA via son rapport sur le prix et la qualité de l'eau d'autre part, sont dans l'ensemble favorables. Le résumé des informations essentielles est à lire dans la fiche jointe "L'INF eau".

L'information majeure à retenir est celle de l'évolution du rendement de notre réseau de distribution; Ceci est l'aboutissement des travaux importants entrepris depuis la fin 2005 avec le renouvellement et renforcement du réseau de distribution et la construction du nouveau réservoir de Lesvénez.

Les bénéfiques de ces efforts communs (nous rappelons que les investissements sont exclusivement à la charge des abonnés du syndicat) se sont marqués progressivement ces 3 dernières années par une amélioration progressive du rendement de notre long réseau.

Il atteint maintenant la valeur de 86%, c'est à dire que les fuites, inéluctables sur un tel linéaire, ont été fortement réduites. L'autre conséquence, visible seulement cette année car il y a toujours un décalage de 2 ans pour l'application, est que le prix de l'eau distribuée est **en baisse de 1%**. Ceci se matérialise sur les

factures malgré l'application des formules contractuelles de révision des tarifs qui tiennent compte de l'évolution des prix des matières premières et de la



main d'œuvre qui sont impliquées dans les travaux de traitement de l'eau et de maintenance du réseau. Le paramètre majeur a été la diminution des achats d'eau extérieurs du fait de la diminution des fuites. Ces efforts sont à poursuivre. **Du moins faut-il maintenir régulièrement et attentivement l'état actuel.**

Une prochaine phase de transformations concernera l'évolution de la filière de traitement de l'eau afin d'améliorer les filtrations et que l'eau distribuée soit de qualité encore améliorée et la plus constante possible, en clair qu'elle soit moins sensible aux matières en suspension que l'on rencontre encore brièvement après une très forte pluie. **Continuons les efforts d'économie d'eau et à boire l'eau du robinet, d'excellente qualité sur le réseau du Cranou.**

Soyez attentifs aux risques de fuite après le compteur et rappelez-vous qu'une assurance fuite est proposée par l'antenne de Landerneau (contact sur votre facture) au tarif d'environ 10 € par an.

Bon été à tous.

Jean-Pierre Réhault, pour le syndicat du Cranou.

L'INF'eau 2008 SYNDICAT DES EAUX DU CRANOU

Le territoire : 1 921 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat des Eaux du Cranou regroupe les communes de : Hanvec et le Faou. La population desservie est de 1 921 habitants.

Exploitation : par la société CEO En affermage

La société CEO a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée aux **1 129 abonnés** (+0,44 % par rapport à 2007).

Production : 3 ressources

Des ressources propres au syndicat :

2 captages ont fourni 124 225 m³ d'eau traitée.

Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 5 149 m³ :

Le Syndicat Mixte de Daoulas a fourni 5 149 m³.

Distribution : Un réseau de 100 km. 108 275 m³ consommés

En 2008 les abonnés domestiques ont consommé 108 275 m³ (+5,70 % par rapport à 2007) soit en moyenne **154 litres par habitant et par**

jour

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 86,3 %** en 2008. (Il était de 77,8 % en 2007).

Qualité : Bonne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est complètement mise en œuvre.

Prix: 319,94 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 319,94 € (sur la base du tarif du 1er janvier 2009, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,67 €/m³, **en baisse de 0,96 % par rapport à 2008.**

Sur ce montant, 42 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 41 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élevaient à 17 %.





Le développement durable, c'est répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Chacun d'entre nous peut contribuer à sa façon au respect de l'environnement par des gestes simples au quotidien. Nous n'avons pas de planète Terre de rechange!

Quelques conseils pour passer un été agréable :

Avant de partir en vacances, j'étudie selon le nombre de personnes et la distance à parcourir, la possibilité d'utiliser un autre mode de transport que la voiture (avion, train...) qui s'avère bien souvent moins fatigant et plus économique.

En voiture je stabilise ma vitesse à un niveau modéré ce qui me permettra d'économiser du

carburant et de moins polluer l'atmosphère.

Pour transporter une quantité importante de bagages, mieux vaut une remorque qui vous permettra d'économiser jusqu'à plus de 15% de consommation de carburant à 120 Km/h par rapport à une galerie chargée.

Je respecte les règlements spécifiques aux espaces naturels protégés et je ne sors pas des chemins balisés.

Je ne jette pas mes déchets dans la nature, ni sur les plages.

Si je fume sur la plage, je ne cache pas mes mégots dans le sable. Je m'abstiens de fumer en forêt car je risque d'être à l'origine d'un incendie. J'utilise le plus souvent possible de la vaisselle réutilisable pour les pique-niques.

Et il en existe bien d'autres, je compte sur vous pour y penser... bonnes vacances à tous.

Claudie Cariou

L'hebdomadaire du Finistère

Le peintre Eugène Boudin ici comme chez lui. C'est l'amour qui a conduit l'aquarelliste dans le fond de la rade de Brest.



Laissons à Eugène Boudin, grand aquarelliste novateur du XIXe siècle, le soin de décrire Hanvec côté mer. Lui qui aimait « *l'imbrication de la terre et de la mer* » en parlait comme d'un « *coin de la rade de Brest dominé par les hautes terres. Sur l'eau limpide et brillante comme un miroir posé à plat et sur cet argent liquide, la flottille des petits sabliers aux voiles rouges défile silencieusement et se perd derrière un petit cap* », peut-on lire dans un ouvrage que Denise Delouche lui a consacré. C'est l'amour qui a conduit Eugène Boudin à Hanvec. En 1863 il se mariait avec Marie-Anne Guédès, native de cette commune. Monet fera cet hommage à l'artiste « *Si je suis devenu peintre, c'est à Eugène Boudin que je le dois* », Le peintre Corot ne fut pas moins admiratif « *Monsieur Boudin, vous êtes le roi des ciels* ». C'est ici, au lieu dit Lanvoy, loin d'une Normandie qu'il aimait, mais dont il appréciait moins « *les poseurs et de parasites dorés* », qu'il croqua sa vie et celle des autres, en suivant les rythmes et événements de la vie rurale. Il séjourna de nombreuses fois à Lanvoy, dans le manoir de Kerohan. Lanvoy, où la légende cette fois, raconte qu'il y avait un rocher où l'on conduisait les vieux chevaux pour les abandonner aux loups...

CHER FRERE BLANC,

Quand je suis né, j'étais **noir**,
Quand j'ai grandi, j'étais **noir**,
Quand je vais au soleil, je suis **noir**,
Quand j'ai peur, je suis **noir**,
Quand je suis malade, je suis **noir**,
Quand je mourrai, je serai **noir**.

Tandis que toi, homme **blanc**
Quand tu es né, tu étais **rose**,
Quand tu as grandi, tu étais **blanc**,
Quand tu vas au soleil, tu es **rouge**,
Quand tu as froid, tu es **bleu**,
Quand tu as peur, tu es **vert**,
Quand tu es malade, tu es **jaune**,
Quand tu mourras, tu seras **gris**.

Et après cela, tu as le toupet de m'appeler,
«**Homme de couleur**».



Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays.

John Fitzgerald Kennedy

Attributions des subventions

Amicale des médaillés militaires	50€	Association Nature et Patrimoine	90€
Convention Petit Minou	401,52€	Sans faute à Hanvec	30€
Association Local jeune	450€	Jardin d'Eveil	16€
Chorale Kan ar Vag	65€	APPMA	114,72€
Bro ar Ster Goz	25€	Amicale des anciens	150€
Des communes et des arts	310€	UNC.UNCAFN	120€
Dimerc'her	2850€	Amicale des maires et anciens maires	191,20€
Fête de la musique Dimerc'her	Subvention exceptionnelle	Sapeurs pompiers Le Faou	100€
Le p'tit Ciné	239,40€	FSE Collège de Daoulas	81,60€
Amicale des employés communaux	1000€	FSE Collège Sizun	129,20€
Ecole Marie Curie Châteaulin	18€	FSE Collège de Pont de Buis	20,40€
Skol Diwan Le Faou	50€	Collège Saint Louis Châteaulin	61,20€
Skol Diwan Commana	10€	IMC 29	30€
Skol Diwan Landerneau	15€	IFAC	14€
Arvorig FM	30€	Radio Kerne	30€
Musik an Arvorig	100€	ES Cranou	1260€
Club de Pétanque Hanvec Le Faou	210€	Secours Populaire	191,20€
Secours Catholique	191,20€	APE Ecole Per Jakez Helias Noël	760€
APE Ecole Per Jakez Helias	1976€	APEL Ecole Sainte Jeanne D'arc Noël	305€
APEL Ecole Sainte Jeanne D'arc	793€		



Pour les deux associations de parents d'élèves des écoles primaires de HANVEC : prise en charge de 50% des factures de transport dans le département du Finistère liées aux activités sportives et d'éveil plafonnée à 15€ par enfant participant à l'activité par année scolaire. Aucun enfant ne peut dépasser la somme de 15€. Participation plafonnée à 150 € pour la location de salle, pour l'organisation de loto, fest-noz.

Fixation des tarifs des services communaux

Les nouveaux tarifs sont consultables en mairie: *restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs sans hébergement (CLSH), concession au cimetière, ramassage scolaire, location de la salle polyvalente, location de la tente, location du logement d'urgence, couloir de contention, cadastre, bibliothèque, capture d'animaux en divagation..*

Participation Ecole Sainte Jeanne d'Arc.

Le conseil vote une participation sur la base de 390€ par enfant de Hanvec.

Entretien des sites de randonnée: convention AGSEL.

Le conseil retient 12 journées de présence pour l'entretien des sites.

Embauche d'animateurs au CLSH

L'année scolaire est réduite de 13 jours. Le conseil retient l'idée d'utiliser ce temps de travail du personnel ATSEM, au CLSH. En conséquence, le conseil vote pour l'embauche d'un seul animateur au CLSH pour la période du 06 au 31 juillet 2009, au lieu de 3 auparavant.

Charte du Parc Naturel Régional d'Armorique.

La charte a été présentée aux élus lors d'une réunion de travail en fin 2008. Elle est valable pour 12 ans. Le conseil vote



l'adhésion à la charte. Le maire indique à l'assemblée que d'autres communes veulent intégrer le PNRA.

SIVOM du Faou: Statuts

Le conseil municipal prend acte des nouveaux statuts.

Classement dans le domaine communal: voirie du lotissement Cité Queffelec.

Le maire fait part au conseil de la situation existante. Le conseil vote en faveur de la régularisation de la situation.

Déclassement de terrain communal.

A kervézennec, Mr Grall et Mlle Caroff sont propriétaires d'un immeuble. La propriété intègre du domaine communal. Le conseil adopte les conclusions de l'enquête publique et décide de vendre ce bien aux propriétaires.

Le règlement intérieur de la bibliothèque est adopté.

Fermeture de la poste: Le maire a été informé de la fermeture du bureau de poste à partir du 05 octobre prochain. Un service « relais poste » sera mis en place dans un commerce: L'Hermine.



Pour faire paraître un article dans le bulletin communal, il est important de respecter les délais. Les dates limites figurent dans chaque bulletin.

Tous les articles sont vus par les membres de la commission. Pour paraître dans le Keleier, la

commission doit émettre un avis favorable. Les articles sujets à polémique ne sont pas souhaitables. Le Keleier est un outil d'information. Les articles qui ne paraissent pas dans le bulletin municipal sont gardés à l'accueil dans un dossier. Celui-ci est à la disposition de la population pour consultation.

		8	3		6	2	9	
		9		7	8			
		3		5	9	7		4
9		4	7				2	3
2	8	6	5	9		1		
7	3	1			4			9
8		5		4	7		1	
6							7	8
3		7	1		2	9		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3	4	1	2
+	3	7	0
<hr/>			
7	5	8	4
.	.	.	.
+	.	.	.
<hr/>			
7	5	8	4

5	2	4	1
+	2	3	0
<hr/>			
4	2	5	7
.	.	.	.
+	.	.	.
<hr/>			
4	2	5	7

7	3	8	9
-	3	4	2
<hr/>			
7	2	0	3
.	.	.	.
-	.	.	.
<hr/>			
7	2	0	3

4	7	5	6
-	4	0	2
<hr/>			
5	3	1	4
.	.	.	.
-	.	.	.
<hr/>			
5	3	1	4

Dans chaque rectangle, il y a deux opérations. Celle du haut est fautive. A toi de remettre les chiffres dans le bon ordre pour que les résultats des opérations soient corrects.

C	H	O	L	E	T	N	B	N	T	A	A
A	X	T	O	U	R	S	V	I	R	V	N
E	T	O	U	L	O	N	C	O	O	I	T
N	W	B	R	E	S	T	D	R	Y	G	I
R	Q	S	C	D	F	G	R	T	E	N	B
O	L	H	O	R	L	E	A	N	S	O	E
U	A	C	I	J	K	L	N	M	P	N	S
B	V	A	N	N	E	S	C	R	O	U	Y
A	A	L	G	R	T	L	Y	O	N	E	Z
I	L	A	G	E	N	A	W	U	S	D	F
X	E	I	T	Y	I	O	M	E	T	Z	G
D	G	S	H	D	I	J	O	N	P	S	D

20 noms de ville de France sont cachés dans la grille. Il faut les retrouver.

Charades

- 1) Mon premier est un animal.
Mon deuxième est 3,14...
Mon troisième est le contraire de tard.
Mon tout recouvre le cirque.
- 2) Mon premier est un oiseau bavard.
Mon second est une note de musique.
Mon troisième se trouve au milieu du visage.
Mon tout est un massif montagneux.
- 3) Mon premier coupe le bois.
Mon deuxième est au milieu de la figure.
Mon troisième porte les voiles d'un bateau.
Mon tout est une distraction, un art.
- 4) Mon premier est un félin.
Mon deuxième permet de voir plus grand.
Mon tout va sur l'eau.
- 5) Mon premier est un animal qui porte des bois.
Mon deuxième est un animal qui fait la roue.
Mon tout est un reptile.

Dans le jeu ci-dessous, les lettres sont mélangées. Il faut les remettre dans l'ordre pour former des mots.

1

E	E	E	N	H	P	T	O	L

2

I	A	E	F	R	G

3

A	A	O	N	L	T	N	P

4

O	O	U	I	S	N	T	L

Dégradations dans la commune. Le matériel de la commune subit parfois des dégradations. Dans les jardinières les plantes disparaissent... Attention, pour de tels méfaits des plaintes sont déposées à la gendarmerie.

Terre végétale. Derrière la mairie est entreposée de la terre végétale. Cette terre appartient à la commune et si vous en avez besoin, faites vous connaître auprès de secrétariat de la mairie.



Prix du m3: 5€

CAT Transport scolaire

Dès maintenant, vous pouvez demander votre dossier d'inscription au transport scolaire pour la rentrée de 2009/2010. Pour cela, il vous suffit de contacter le service scolaire de la CAT au 02 98 44 32 19 ou de le télécharger sur le site www.cat29.fr rubrique «transport scolaire».

Si votre enfant est déjà inscrit, vous recevrez automatiquement votre dossier de réinscription.

Les dossiers seront à nous retourner par courrier à la CAT avant le 10 juillet 2009. CAT 225 rue de Kérervern ZAC Kergaradec 3 29806 BREST cedex 9



Les fiches de transport scolaire (collèges et lycée) sont à retourner pour le 10 juillet.

DDEA du Finistère.



La loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques impose, depuis le 1er janvier 2009, une déclaration au maire des puits et forages réalisés pour les usages domestiques d'une famille.

Il est rappelé que la déclaration des puits et forages domestiques en mairie doit être faite avant le 31 décembre 2009 pour les ouvrages existant au 31 décembre 2008, et un mois avant le début des travaux pour les ouvrages créés ou à créer à partir du 1er janvier 2009.

Le Floch Patrick Chef du Pôle police de l'eau

Arrêté Préfectoral contre les nuisances causées par le bruit.

Avec l'arrivée des beaux jours, il n'est pas inutile de rappeler les plages horaires pour effectuer les travaux de tonte de gazon ou utilisation de machines bruyantes.



Heures autorisées : jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h.

Bulletin communal. Les personnes qui ne reçoivent pas le bulletin communal par le biais de la poste peuvent se faire connaître en mairie.

Mairie: La mairie sera fermée au public le samedi durant les mois de juillet et août.

ES Cranou: Deux Hanvécois à l'honneur.

Lors de l'assemblée générale de l'ES Cranou deux Hanvécois ont été récompensés :

Gilles Malherbe a reçu la médaille vermeille pour son dévouement et son bénévolat au sein de cette association.

Jean-Yves Galéron a reçu la même récompense. Il travaille pour le club depuis une bonne trentaine d'années.

Félicitations à ces deux bénévoles.

Merci à tous ceux qui œuvrent dans les associations pour qu'il fasse bon vivre à Hanvec.



Gilles Malherbe



Jean-Yves Galéron

Point I

Un panneau d'information existe sur la commune. Il est situé rue de l'Eglise.



RAPPEL DE LA REGLEMENTATION relative à l'utilisation de produits phytosanitaires.

L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est interdit à moins de 1 mètre de la berge de tout fossé (même à sec), cours d'eau, canal ou point d'eau.

Aucune application ne doit être réalisée sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout (arrêté préfectoral du 01/02/2008).

L'application ou le déversement de tout produit phytosanitaire est également interdit à moins de 5 mètres de la berge des cours d'eau, plan d'eau ou point d'eau figurant sur les cartes 1/25 000ème de l'IGN (arrêté ministériel du 12/09/2006).

TRANSPORT SCOLAIRES

Toutes les inscriptions relatives au transport des scolaires, vers les écoles primaires de HANVEC, le collège « VAL D'ELORN » de SIZUN et lycées de LANDERNEAU, doivent s'effectuer à la mairie **avant le 10 juillet 2009.**

Lotissements. Merci d'élaguer les arbres, de ne pas déverser vos déchets verts sur les espaces communaux afin que les employés des services techniques puissent passer le rotofil.



La grippe A (H1N1).

INPES Communiqué

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



Lavage des mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique



Utiliser un mouchoir en papier pour éternuer ou pour tousser puis jetez-le dans la poubelle et lavez-vous les mains



En cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou appelez le 15

AUX PROPRIÉTAIRES DE COLONIES D'ABEILLES



Vous possédez une ou plusieurs colonies d'abeilles ou désirez acquérir une ou plusieurs ruches pour le plaisir. Vous avez mille fois raison!



Les abeilles sont des insectes utiles. Souvent plus connues par le miel, le pollen ou la gelée royale, leur action pollinisatrice déterminante des plantes à fleurs sauvages ou cultivées n'est plus à démontrer.

Malheureusement, elles sont sensibles à de nombreuses agressions extérieures et sont véritablement un témoin incontournable de la qualité de notre environnement.

De plus, leur comportement d'insectes sociaux, leur vie en colonie rendent leur observation aisée et absolument fascinante.

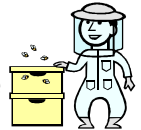
Sachez que la DDSV (Direction Départementale des Services Vétérinaires) peut vous apporter une aide précieuse pour démarrer ou continuer à pratiquer votre passion. Elle pourra vous indiquer les bonnes orientations sur le suivi sanitaire de vos colonies, et même intervenir occasionnellement et gratuitement pour les vérifier, via un agent sanitaire spécialiste en apiculture.

Vous devez, en effet, savoir, que, comme tout être vivant, les abeilles sont sujettes à des maladies qui peuvent leur être fatales, à elles et à celles de vos voisins.

Pour bénéficier de ces services, il suffit de vous inscrire auprès des services vétérinaires de votre département.

Cette inscription GRATUITE est à faire une fois pour toutes, elle est obligatoire et ne vous engage à rien d'autre vis à vis de l'administration.

Coordonnées de la DDSV, section Apiculture de votre département : 02 98 64 36 23.



Hanvec Pluviométrie à Boudouguen

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	100,20	71,70	130,70	157,50	179,00
Février	64,10	118,00	175,40	86,50	80,90
Mars	57,50	182,40	124,40	122,30	64,90
Avril	131,30	36,00	42,60	79,90	137,90
Mai	66,20	80,00	131,00	165,00	
Juin	63,50	11,30	197,30	40,00	
Juillet	114,90	33,40	141,70	101,30	
Août	59,70	63,50	80,00	97,20	
Septembre	55,20	55,80	56,70	115,80	
Octobre	122,70	125,40	21,50	109,00	
Novembre	139,00	186,60	68,50	144,90	
Décembre	134,00	186,40	106,50	96,40	



Commune de Hanvec Election européennes du 07 juin 2009



Inscrits: 1470
Votants: 654 46,84%
Blancs: 14 2,14%
Exprimés: 640 97,86%

Europe Ecologie: 130 20,31%
 Parti Socialiste: 128 20,00%
 UMP: 126 19,69%
 MODEM 65 10,16%
 F de Gauche: 44 6,88%
 Libertas 38 5,94%
 NPA: 32 5,00%
 Parti Breton: 26 4,06%
 All Eco Ind 25 3,91%
 FN 18 2,81%
 Espéranto 3 0,47%
 Lutte Ouvr: 3 0,47%
 Deb la Rep 2 0,31%

L'entreprise G. MEVEL,

Electricité, Plomberie, Chauffage, Sanitaire, Electroménager

vous fait part de sa reprise d'activité.

Tél : 02 98 21 90 53

Mobile : 06 88 19 03 93

Mail : georgesgmevel@aol.com



Petites annonces

Nous avons perdu en l'espace de 15 jours au lieu dit Lesvénez nos **2 chats**. La mère est toute blanche et la fille toute noire. Nous serions ravies de savoir qu'elles sont toujours en vie. Si c'est le cas, vous pouvez nous contacter au 02 98 21 90 36. Françoise Bouvier

A louer (01/08 09) maison rénovée : salle de séjour, cuisine aménagée, 2 chambres, salle d'eau, buanderie, préau voiture, jardinet entre Le Faou et L'Hôpital Camfrou) 06 62 65 01 95

Vends **cyclomoteur** Peugeot 103 Année 1995 en état de marche. Très peu servi (7 300 km) Prix : 120 € Tél : 02.98.21.91.12

Informatique

Eric Carbonnier société : ESIO Logonna-Daoulas 06 70 94 09 05 contact@esio.fr
Assistance informatique
Création et hébergement de sites internet
Home staging et home organizing
Conseil et service en gestion, management pour les petites entreprises

Locations à HANVEC

Armorique Habitat loue 2 appartements.
Un T2 : Cités des anciens
Un T2 : Place de l'Eglise.
S'adresser à la Mairie

Recherche livre "Istor Hanveg "parrez ha kumun" d'Hervé ar Menn.

Faire proposition ou prendre contact avec :
Yves Moalic. Tél. : 02 98 20 67 17 Mail :
yves.cilaom@orange.fr

A vendre au bourg: **maison de 2000 de 130 m2** sur terrain de 1653 m2

R DC : Salle à manger, salon, cuisine, cellier, 2 chambres, salle d'eau (avec WC), WC
Etage : 1 chambre, 1 bureau (possibilité d'agrandir)
Volets roulants électriques, aspiration centralisée, cheminée, cuisine aménagée
Tél: 02 98 21 99 93 **Prix 225 000€**

Cherche **terrain boisé** (feuillus ou conifères) d'environ 1 ha sur Hanvec ou communes voisines. Pierre Xavier Paris: 02 98 21 95 29



Refuge Animalier du Pays de Landerneau

Le refuge de Landerneau fête ses 10 ans le 29 août prochain et recherche des sponsors, des lots et de l'argent pour tout financer. 30 millions d'amis, France 3, France Bleu, radios et journaux couvriront cette journée. Stands possibles pour vos établissements. Contact: Gaëtane au 02.98.21.57.27 ou par email : refugedelanderneau@yahoo.fr

NUMEROS UTILES

15 Urgences médicales
17 Gendarmerie
18 Pompiers
3237 Pharmacie de garde
02 98 90 55 77 Chirurgiens-dentistes
06 73 39 70 18 Cabinet infirmier Hanvec
3939 Vos droits et vos démarches sont sur le site Internet: service-public.fr
3646 Assurance maladie
LES SERVICES DE GARDE DEBUTENT LE SAMEDI A 13H ET SE TERMINENT LE LUNDI MATIN



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES LE 14 JUILLET

Le mardi 14 juillet étant férié, la collecte des ordures ménagères, sera effectuée le **jeudi 16 juillet** à partir de 5 h pour les secteurs habituellement collectés le mardi.
Les personnes concernées sont invitées à les déposer la veille au soir aux endroits habituels.

Etat civil

NAISSANCES

21.04 **CHOPINAUD Arthur**, 1 Dorgen Ar C'Hoat Huella
30.04 **RIOU Nohann**, ZA de Keranguéven
02.06 **Myouen PANNETIER**, Kerancuru

DECES

30.05 **LEZENVEN Corentin**, 81 ans, Pennavern-Ar-Gorré

Agenda

14 juillet Entente Sportive du Cranou
25 juillet Comité des fêtes Le Faou
08 août ES Cranou
26 août Assemblée générale Dimerc'her 20h30
12 septembre Dimerc'her Forum aux inscriptions
25 octobre Dimerc'her Marché Bio

Concours de pétanque à Lanvoy
Ar Faou 2009 Fête maritime
Repas du pêcheur et concert à Lanvoy
Salle polyvalente
Salle polyvalente 14h 18h
Hanvec

Solution des jeux

Les noms de ville cachés: Cholet, Caen, Orléans, Niort, Vannes, Drancy, Brest, Avignon, Tours, Calais, Lyon, Rouen, Toulon, Antibes, Dijon, Roubaix, Agen, Laval, Metz, Troyes

Charades 1) Chapiteau, 2) Pyrénées, 3) Cinéma, 4) Chaloupe, 5) Serpent

Mots à former 1) Téléphone 2) Girafe, 3) Pantalon, 4) Solution

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDES

EARL LE BRAS, construction stabulation, Keronézou

DAMIENS Mickaël, modification ouvertures sur habitation, Quindrivoal (modification de Permis de construire)

SCI TERRE DE KERANGUEVEN, extension bâtiment industriel, ZA de Keranguéven

BROSSIER Eric et DE PINCZON DU SEL France, modifications diverses sur appartements-gîtes, Lanton

MONNIER Eric et Sylvie, modifications diverses sur habitation, Le Glugeau

ACCORDES

EARL de BODREZAL, reconstruction partielle après sinistre d'un hangar de stockage et de fourrage, Minven

LAGADEC Yves et Brigitte, extension habitation, 4 route de La Forêt du Cranou

BROSSIER Eric et PINCZON DU SEL France, modification ouvertures sur appartements-gîtes, Lanton

DECLARATIONS PREALABLES

DEMANDES

BOUGUENNEC Alain, liaison entre 2 bâtiments existants, Kernellac'h

RICHARDSON Jean, réfection toiture et création ouverture sur habitation, 1 rue de La Madeleine

BOURRIGAN Xavier, mur de soutènement, 12 chemin de Kerohan

TEMPLIER Richard, garage, Lesvénez

CORRE Marcel, clôture, 12 hameau de Kersamarec

TROMEUR Jeanne, création d'un lot pour construction habitation, Le Bourg

CAROFF Cécile et GRALL David, clôture, Kervézennec



4	7	8	3	1	6	2	9	5
5	2	9	4	7	8	6	3	1
1	6	3	2	5	9	7	8	4
9	5	4	7	6	1	8	2	3
2	8	6	5	9	3	1	4	7
7	3	1	8	2	4	5	6	9
8	9	5	6	4	7	3	1	2
6	1	2	9	3	5	4	7	8
3	4	7	1	8	2	9	5	6

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

QUELENNEC Patrick, pose d'un vélux sur habitation, Quindrivoal

THOMAS Rémi, abri de jardin, Lanton

ACCORDES

BELLANGER-BOLLIET, changement portail et portillon + modification clôture, 2 route du Rest

BLONDEAU Stéphanie, sas d'entrée, 30 route d'Irvillac

BOUGUENNEC Alain, liaison entre 2 bâtiments existants, Kernellac'h

BOURRIGAN Xavier, mur de soutènement, 12 chemin de Kerohan

CORRE Marcel, clôture, 12 hameau de Kersamarec

CUEFF Thierry, volière, 18 route d'Irvillac

DENIS Marc, remplacement fenêtres en bois par baies vitrées en aluminium, 3 chemin de Kerbellec

LANCIEN Grégory, travaux divers, 117 rte de Lanvoy

Immobilier KEREBEL, création d'un lot pour construction habitation, chemin de La Rivière

LE MENN André, véranda, 2 chemin de Quistillic

QUELENNEC Patrick, pose d'un vélux sur habitation, Quindrivoal

THOMAS Alain, abri de jardin, 3 lot Dorgen Ar C'Hoat Huella

TROMEUR Jeanne, création d'un lot pour construction habitation, Le Bourg



Le prochain Keleier paraîtra en début septembre. Veuillez déposer vos annonces pour le **samedi 22 août dernier délai**, en mairie ou par mail : mairie.hanvec@wanadoo.fr.
Merci.

PREPARATION DU KELEIER N° 261 DE SEPTEMBRE OCTOBRE 2009 LE LUNDI 24 AOÛT A 20H30 A LA MAIRIE DE HANVEC.